



DÉPISTAGE versus REPÉRAGE

DÉFINITION

Un **dilemme récurrent** pour de nombreux partenaires!

La question est tout à fait légitime, car ces deux concepts sont souvent utilisés l'un pour l'autre. Pourtant, il y a bel et bien une différence!

« Le repérage n'est pas une démarche de dépistage systématique. C'est lorsqu'un intervenant ou un professionnel des services sociaux généraux ou d'une autre porte d'entrée du système de santé et de services sociaux reconnaît qu'une personne présente des symptômes (...), qu'il peut décider d'entreprendre la démarche de repérage. »

Document de soutien pour le repérage, l'intervention et l'orientation pour les adultes présentant des symptômes associés aux troubles mentaux fréquents dans les services sociaux généraux (MSSS, 2020)



DÉPISTAGE

Action de dépister quelqu'un, quelque chose, d'en trouver la trace.

Ensemble d'exams et de tests effectués au sein d'une population apparemment saine afin de dépister une affection latente à un stade précoce.

REPÉRAGE

Action de repérer, de déterminer la place de quelque chose dans un espace.

Dépistage précoce

Recherche et mise en évidence (de difficultés ou de trouble) par un examen systématique (test) avant l'apparition des premiers signes fonctionnels ou cliniques.

Euh... On pourrait faire plus simple?!

Le **dépistage** est une activité qui s'adresse à 100 % de la population, alors que le **repérage** permet d'identifier les difficultés chez une personne qui fait l'objet d'une suspicion clinique ou d'une interrogation de sa part ou de celle de ses proches (GTM-ODL, 2019).

« Le **repérage** est une action qui peut être mise en œuvre par tout acteur: parents, professionnels de santé ou non. Il consiste à repérer, observer, déceler un (ou plusieurs) signe(s) inhabituel(s) susceptible(s) d'indiquer une particularité de développement. »

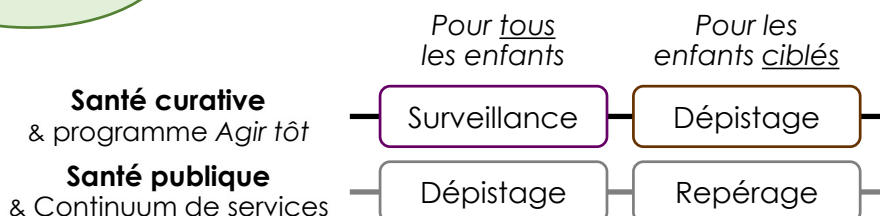
Des tests de repérages systématiques sont proposés pour certaines pathologies (par exemple, des troubles auditifs, troubles visuels, troubles du spectre autistique, etc.). En fonction des compétences requises, le repérage peut être réservé à certaines catégories de professionnels. (...)

Le **dépistage** est l'identification d'une maladie/déficiences sous-jacente qui ne s'exprime pas encore et ne peut être décelée sans mettre en œuvre un test spécifique (par exemple, la surdité du nouveau-né ne peut pas être mise en évidence en observant l'enfant à la naissance, en revanche, elle peut être mise en évidence si certains tests sont proposés pour vérifier l'audition de l'enfant).

Le repérage, le diagnostic, l'évaluation pluridisciplinaire et l'accompagnement précoce et personnalisé des enfants en centre d'action médico-sociale précoce (ANSEM, 2014)

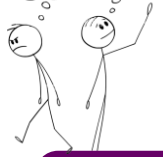


Alors, on parle de quoi exactement?





DÉPISTAGE versus REPÉRAGE



UTILISATION

OUTILS DE DÉTECTION OU DE SURVEILLANCE

C'est quoi ?

Des outils pour détecter des risques de retard de développements dans une ou plusieurs sphères

On les utilise pour...

-
- ou des facteurs de risque

Conditions particulières d'utilisation

- Avoir une bonne connaissance du développement global
- Être en mesure de faire référence à ses expériences
- Prévoir et réaliser une observation plus spécifique de

OUTILS DE DÉPISTAGE

C'est quoi ?

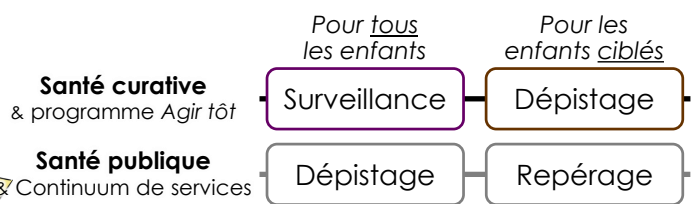
Brefs outils de mesure standardisés utilisés uniquement par le personnel de la santé ou tout autre intervenant détenteur des qualifications requises pour en faire usage

On les utilise pour...

diagnostique plus détaillée pour un problème potentiel ou besoin

Conditions particulières d'utilisation

Ne devraient pas être utilisés par le personnel des services communautaires famille



Algorithme de surveillance et dépistage pédiatrique général pour tous les enfants

Étapes à suivre dans le processus de surveillance, interaction avec le dépistage et l'évaluation [Source: www.portailenfance.ca]

